

Réunion du 26 janvier 2016 à Strasbourg

Personnes/Associations présentes :

Prénom	Nom	Association représentée
Catherine	Berrut	CA SIF
Antoine	Tabbone	GRCE
Dominique	Bechmann	GdR IG-RV
Florence	Sedes	ARIA, Inforsid, CA SIF
Monique	Chabre	ACONIT
Sonia	Ben Mokhtar	ASF (ACM SIGOPS France)
Brigitte	Le Pévédic	CA SIF
Jérôme	Durand-Lose	CA SIF
Olivier	Chapuis	AFIHM
Michel	Riveill	Specif Campus
Pierre	Paradinas	CA SIF, CNAM
Marc	Shapiro	CA SIF
Jean-Marc	Petit	CA SIF

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Mode de fonctionnement, aspects organisationnels
3. Cabale informatique / Wikipedia
4. Positionnement européen de la SIF
5. Autres : ACONIT, Femmes et informatique
6. Calendrier des prochaines réunions + Actions

1. Accueil

Par Jean-Marc Petit, président de la SIF.

Le conseil des associations est très important pour la SIF, puisqu'il contribue à structurer la mosaïque des associations thématiques en Informatique. Il faut donner du temps à ce conseil pour se créer, exister et fonctionner pleinement.

Une mailing liste associations@societe-informatique-de-france.fr a été créée qui permet aux associations de discuter, de faire passer des messages et de recevoir des informations.

La liste des associations partenaires est disponible sur le site Web de la SIF :

<http://www.societe-informatique-de-france.fr/associations-partenaires/>

2. Mode de fonctionnement du conseil des associations

Rappel des décisions et discussions précédentes. (voir comptes-rendus précédents)

Elles sont rappelées ci-après :

Périmètre des Associations partenaires :

- Associations scientifiques ou techniques en informatique ou en intersection forte avec l'informatique
- Associations sociétales (ex.: Pascaline) avec lesquelles il serait souhaitable de rendre possible des adhésions croisées.
- La participation des GDR se discute avec le CNRS

Pour les nouveaux domaines, il faudrait les créer comme Groupement Thématique au sein de la SIF.

Le lien SIF -> associations :

Pour devenir association partenaire :

- sur proposition du Conseil des Associations, suivie de l'approbation du CA de la SIF
- Renouvellement tous les 2 ans
- l'adhésion est gratuite

SIF :

- Il existe un lien sur le site web SIF vers le web de chaque association
- Il faut créer une zone sur le site web de la SIF pour la communication des associations
- La SIF autorise les associations partenaires à utiliser le sigle SIF
- Le compte-rendu du Conseil des Associations est présenté en CA et en CS
- La SIF sollicite l'expertise des associations partenaires dans leur domaine d'expertise

Le lien associations -> SIF :

Conditions d'adhésion :

- fournir les statuts (champ, moyens d'action) ou ce qui en tient lieu

- Le bureau de chaque association (≥3) sont des adhérents individuels payants de la SIF
- fournir le rapport d'activité tous les 2 ans (le rapport moral ou ce qui en tient lieu)

Les conférences scientifiques des associations sont « Approuvées par la SIF ». Les associations partenaires mentionnent « partenaire SIF » dans leur communication, leur site web

Le lien SIF ↔ associations

- *Conseil des Associations régulier*
- SIF et associations partenaires respectent leur autonomie réciproque
- Subsidiarité
- L'association ne s'exprime pas au nom de la SIF, et réciproquement

Trois piliers de la SIF : Conseil d'administration, Conseil scientifique, Conseil des associations

Parrainage d'événements

- Champ large intéressant toute la SIF, sujets de société, très interdisciplinaires. Ceci se fait par décisions du CA ou CS de la SIF
- Thématiques :
 - Décision de l'association du domaine, partenaire de la SIF si elle existe
 - Futur : Groupement Thématique de la SIF. A titre transitoire : le CA approuve une seule édition + mandat pour monter un GT

Quel bilan depuis juin 2015 ?

La SIF a-t-elle suffisamment impliqué ses associations partenaires ? Comment la SIF peut-elle contribuer à l'essor des associations ?

Pour les associations partenaires : leur adhésion est-elle effective ? Sont-elles satisfaites du mode de fonctionnement actuel (site, courriels) ? Comment peuvent-elles contribuer à la représentativité de la SIF ?

L'AFIHM est d'accord avec cela. On veut lancer la procédure d'adhésion. Comment fait-on ? Le Conseil des Associations n'apparaît plus dans le 1er menu, mais dans le menu partenaires. Est-ce un pilier de la SIF au même titre que le CS ?

Réponse :

- le mail de contact est contact-associations@societe-informatique-de-france.fr
- la SIF a fait fortement évoluer son lien avec ses différents partenaires (voir onglet partenaires) notamment vers les associations et les adhérents institutionnels, et a souhaité valoriser ses partenaires ainsi.

Le GRCE souhaite adhérer à la SIF.

L'ASF demande le mail pour s'adresser à la SIF en tant qu'association.

Réponse :

- le mail de contact est contact-associations@societe-informatique-de-france.fr

Mailing aux adhérents : voir sur la page des adhésions/listes de diffusion de la SIF
annonces@societe-informatique-de-france.fr (abonnement et envoi ouverts à tous)
forum@societe-informatique-de-france.fr (idem)
adherent@societe-informatique-de-france.fr (abonnement automatique des adhérents ; seul le CA peut envoyer).

La SIF relance les associations pour leur adhésion officielle à la SIF.

Il faut faire davantage vivre la mailing liste de la SIF consacrée aux associations.
-> c'est aussi aux associations de s'emparer de cette liste et d'y communiquer des informations.

3. Cabale informatique / Wikipedia

Il s'agit d'une initiative du CS de la SIF sur les pages en français sur l'informatique/wikipedia, afin de les rendre plus complètes et compréhensibles (niveau de terminale). Cela peut être sur des pages techniques, mais aussi sur des pages sur des personnes.

Un "pizza camp" a eu lieu à Paris afin de former des personnes pour mettre à jour les pages web wikipedia.fr. Il serait intéressant d'étendre cette cabale aux associations, qui connaissent bien leur domaine technique. Ainsi des « Cabales » pourraient être organisées en marge des congrès de chaque association. Cela sera déjà le cas lors du prochain BDA, le jour avant le congrès, avec l'objectif de donner des définitions propres de la terminologie des Bases de Données.

Il serait bien de généraliser ces cabales au sein de toutes les associations

Toute une logistique est à mettre en place pour préparer les cabales. La SIF dispose maintenant de cette logistique. De plus un formateur vient pour expliquer la démarche.

Initier une discussion au sein de chaque association serait une bonne chose.

Il serait nécessaire de mettre quelques pages sur l'enseignement de l'informatique en France. Une page existe mais n'est pas à jour. Des personnes au sein de la SIF en sont en charge, mais toutes les aides sont les bienvenues.

4. Positionnement européen de la SIF

Le paysage actuel :

- IFIP: SIF représentant français -> Colin de la Higuera représentera la France au sein de l'IFIP, 220 français dans les GT de l'IFIP, véritable activité scientifique. Nous comptons sur les associations partenaires pour contribuer à l'animation scientifique au sein des TC/WG de l'IFIP.
- CEPIS
 - pas de représentant français
 - cela nous est reproché (notamment la société allemande)
- ERCIM
- Informatics Europe
- ACM Europe
 - "Sister society" (superficiel), la SIF est considérée comme sister society
 - réels efforts d'internationalisation
- IEEE ?
- ~~EFICST (cette structure ressemble à celle qu'avait l'ASTI; elle n'existe plus)~~

Les 2 qui ont une activité certaine : Informatics Europe et ACM Europe

Au programme du congrès (jeudi après-midi), seront présents Informatics Europe, ACM Europe et IFIP.

Au sein de l'IFIP, les associations peuvent s'y investir (dans les working groups), ces WG ont un poids dans certains domaines.

L'AFIHM indique que si la SIF nomme les membres, c'est un bon point pour la visibilité de l'IFIP. L'AFIHM est capable de donner des noms. L'IFIP organise la conférence InterAct qui a une certaine renommée en IHM. L'AFIHM souhaite qu'elle évolue bien.

C'est le comité de pilotage IFIP France (INRIA, CNRS, Institut télécom, SEE et SIF) qui nomme les représentants. Nous comptons sur les associations partenaires pour proposer des noms.

Attention, l'IFIP ne finance rien. Il faut de l'argent pour aller aux actions de l'IFIP. Pour aller dans les WG, il faut payer les missions. Il faudra trouver les financements par ailleurs.

La SIF organisera une réunion avec les membres actifs de l'IFIP en France + le conseil des associations pour démarrer les actions. Cela se déroulera lors du prochain conseil des associations.

5. Autres points

L'ACONIT indique qu'elle est en cessation de paiement. Si rien n'est fait elle n'existera plus l'an prochain. La SIF et les associations devraient souligner l'importance de l'histoire de l'informatique et relayer les actions de l'ACONIT.

Femmes et informatique : Florence Sedes signale la demande de *Femmes et sciences* (où participent activement Brigitte Rozoy et Marie-Claude Gaudel), qui a organisé son congrès à Toulouse en 2015. Il serait bien de développer une structure de type « *Femmes et informatique* », à l'image de *Femmes et mathématiques*, *Femmes et ...* Il s'agirait d'une action transversale, qui intéresse entre autres toutes les associations et le conseil des associations. Elle pourrait proposer par exemple à l'Onisep de faire une plaquette métier pour les femmes.

6. Calendrier et actions

Prochaine réunion : Avant ou après les journées pédagogiques de la SIF (7 et 8 juin 2016) à Lyon. Les dates exactes sont à confirmer, donnez votre préférence sur <http://doodle.com/poll/kiy8d2592dsc56f6>.

ACTIONS:

- **CA : Décider date exacte de la prochaine réunion (6 ou 9 juin ?).**
- **CA : Réunir les experts français au sein de l'IFIP à cette occasion.**
- **Associations : déposer le dossier pour devenir partenaire, qui sera examiné par le CA dès que possible.**